



POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE DE PIKINE EST AU SÉNÉGAL : CONNAISSANCES ET APPRÉCIATION DES JEUNES

Mor DIOP

Sociologie du développement LASAP / ETHOS / UCAD

mor56.diop@ucad.edu.sn

Résumé : Depuis 2014, la commune de Pikine Est a tenté de mener des politiques de développement socio-économique axées sur la création d'emplois, à travers la formation, l'accompagnement et le financement des porteurs de projets. Beaucoup d'énergies et des moyens techniques et financiers sont déployés par les autorités locales et leurs partenaires pour la promotion de l'employabilité des femmes et surtout des jeunes. C'est pourquoi ces derniers sont sollicités pour voir les effets de ces politiques de promotion de l'employabilité de la commune sur leur vécu et sur le territoire, une manière de faire l'évaluation des actions de développement de la municipalité sur les jeunes. Ainsi, avec tous les moyens techniques et financiers mis en place, quels sont les résultats obtenus par Pikine Est dans sa stratégie de développement socioéconomique du territoire et quel est son impact sur l'employabilité des jeunes. Pour répondre à ces questions, une méthodologie mixte a été utilisée avec la triangulation de l'approche quantitative et qualitative. La connaissance et l'appréciation des politiques de développement sont abordés avec les jeunes tandis que la stratégie et les résultats sont traités avec l'équipe municipale. L'analyse des données a montré que la majorité des jeunes ignore et n'apprécie pas les programmes d'accompagnement et de financement de la commune en faveur des porteurs de projet. Par contre, les projets de formation des jeunes sont majoritairement connus et relativement appréciés par la population. Les rares bénéficiaires rencontrés ont installé leurs activités génératrices de revenus dans une commune voisine où ils payent des taxes et impôts locaux. Cette situation est un manque à gagner pour Pikine Est, même si pour les autorités locales, le plus important est la création d'emplois pour les habitants de PE.

Mots clés : Développement socio-économique, commune de Pikine Est, stratégie politique, promotion de l'employabilité, jeunes.

ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT POLICIES OF THE COMMUNE OF PIKINE EST IN SENEGAL: KNOWLEDGE AND APPRECIATION OF YOUNG PEOPLE

Abstract: Since 2014, the commune of Pikine Est has attempted to pursue socio-economic development policies focused on job creation, through training, support and funding for project holders. A great deal of energy and technical and financial resources are deployed by local authorities and their partners to promote the employability of women and, above all, young people. This is why the latter are being asked to see the effects of the municipality's employability promotion policies on their lives and on the territory, as a way of evaluating the municipality's development actions for young people. So, with all the technical and financial resources in place, what results have Pikine Est achieved in its socio-economic development strategy for the area, and what impact has it had on the employability of young people? To answer these questions, a mixed methodology was used, with a triangulation of quantitative and qualitative approaches. Knowledge and appreciation of development policies were discussed with young people, while strategy and results were discussed with the municipal team. Analysis of the data showed that the majority of young people were unaware of, and did not appreciate, the commune's support and funding programs for project leaders. On the other hand, the majority of young people are aware of and relatively appreciative of training projects. The few beneficiaries we met have set up their income-generating activities in a neighboring commune, where they pay local taxes. This situation represents a loss of income for Pikine Est, even though for the local authorities, the most important thing is to create jobs for the PE inhabitants.

Keywords: Socio-economic development, commune of Pikine Est, political strategy, employability promotion, youth.

Introduction

L'article 3 du code des Collectivités Locales (CL) du Sénégal confère aux Collectivités Territoriales (CT) une mission de promotion du développement local par la création de dynamiques socioéconomiques¹ durables. Une telle mission nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet commun de développement territorial². De ce fait, les CT ont relativement des moyens juridiques, économiques et financiers³ pour porter le développement économique de leur territoire. Avec tous leurs dispositifs juridiques et la disponibilité d'un ensemble d'acteurs financiers, techniques, sociaux favorables à l'émergence des territoires, les CT du Sénégal peinent toujours à porter le développement socioéconomique de leur territoire malgré les multitudes d'actes posés et les différentes stratégies de développement mises en place. En outre, leur territoire regorge d'énormes potentialités socioéconomiques, mais surtout de ressources fiscales pour les CT urbaines qui peuvent leur permettre d'avoir une bonne capacité financière, des possibilités de financer leurs projets de développement et de faire face aux défis de leur population.

Ainsi, au Sénégal la décentralisation donne mandat aux autorités locales⁴ de porter le développement socio-économique de leur territoire par la mise en place et la réalisation de projets visant à lutter contre le chômage, la pauvreté et les mauvaises conditions de vie des populations. Pour ce faire, il faut des « stratégies d'aménagement et de développement » (Leblanche et Guenancia, 2002) qui favorise la promotion du développement socio-économique du territoire. Ainsi, l'option politique de Migou (2011, p. 200) promeut « L'existence d'une zone d'activités qui est, en effet, bien souvent une des conditions première du développement local. Elle constitue un élément fort de fixation des entreprises, de l'emploi, des populations mais aussi de la ressource fiscale ». En partie, c'est cette même option que la commune de Pikine Est⁵ (PE) développe, car elle met en place des projets à vocation socioéconomique visant la création d'emplois, la redynamisation des activités génératrices de revenus et la revitalisation du territoire. Elle vise ainsi par l'entremise de l'approche d'économie productive, artisanale et commerciale à mettre à la disposition des populations surtout des jeunes, des conditions favorables qui permettront de provoquer un climat propice

¹ L'expression « socioéconomique » désigne l'ensemble des politiques, projets/programmes économiques qui ont un fort impact positif sur le social, sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

² Pecqueur parle d'un « processus de mobilisation des acteurs d'un territoire » au tour d'un projet (Pecqueur 2000).

³ L'autonomie financière est théoriquement concédée aux collectivités territoriales aux termes de l'article premier de la loi 96-06 du 22 mars 1996, réaffirmé et consolidée par la loi 2013 du 28 décembre 2013 portant acte 3 de la décentralisation. Ainsi, les CT disposent d'un budget annuel voté par le conseil municipal et la possibilité d'être accompagné par des partenaires techniques et financiers et ont l'autonomie financière, la personnalité juridique et le contrôle a posteriori.

⁴ Le développement local est considéré comme un état et/ou un mandat donné(s) aux responsables locaux (Davezies, 2002, Talandier et Davezies, 2009).

⁵ C'est une commune urbaine située dans le département de Pikine, banlieue de Dakar (Sénégal)



(Ndiaye, 2016 ; Ly, 2018) favorable à l'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, un Bureau Économique Local (BEL) a été installé dans ladite collectivité territoriale pour assurer la redynamisation de l'économie locale.

Ce faisant, depuis 2014 des actes et actions de développement socio-économique ont été réalisés par la Commune de PE visant particulièrement la création de nouveaux emplois. Il s'agit du projet « PONTI » avec la coopération italienne visant l'employabilité des jeunes et des femmes par la formation, l'encadrement et l'octroi de financement. Il y a le projet « Parcours » avec la coopération française qui concerne plusieurs communes du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Mais le grand bénéficiaire du projet est le Sénégal avec environ 200 jeunes bénéficiaires de la commune de PE. Au-delà de ces deux grands projets, la commune a participé à la mise en place de l'unité de transformation des fruits, à la formation des jeunes et des femmes en maraîchage, coupe-couture et javellisation, à la formation et au financement de plus de 200 jeunes, à la formation et au financement des jeunes filles et femmes handicapées en coupe couture, etc.

Ainsi, plusieurs centaines de millions en FCFA ont été investis par la Commune de Pikine Est en compagnie de ses partenaires techniques et financiers pour la réalisation de ses politiques de développement socioéconomique. Mais le chômage des jeunes⁶ et la question de l'accès au financement des porteurs de projet restent toujours problématique dans la commune. Dès lors, les résultats de ces réalisations et leur impact sur le territoire méritent d'être posés. Ainsi, la politique de développement économique de la Commune de PE, basée sur l'approche des zones d'activités, axée sur la création de nouveaux emplois par le biais de l'accompagnement, par la formation et le financement des porteurs de projets a-t-elle eu un réel impact sur l'employabilité des jeunes de la commune? Comment la population de PE, plus particulièrement la jeunesse, apprécie-t-elle cette politique de développement socioéconomique ? Dès lors, ce travail vise à analyser la perception des jeunes sur la politique de développement socioéconomique de PE qui a peu d'impact sur le territoire.

1- Méthodologie

Dans cette étude, nous avons utilisé la triangulation de l'approche quantitative et qualitative qui nous a permis de savoir en profondeur les connaissances, appréciations et perceptions des jeunes sur la politique d'employabilité et les stratégies de développement socioéconomique de la Commune de Pikine Est. Ainsi, nous avons choisi, après tirage sans remise, un échantillon exhaustif en interrogeant toutes les personnes accessibles ou susceptibles de nous fournir des informations essentielles pour notre étude. Dans le souci d'avoir une meilleure représentativité des groupes étudiés, les critères de choix sont portés sur l'âge, le sexe et la durée de résidence sur le territoire. Le choix et la sélection des jeunes qui ont participé à l'étude ont été faits

⁶ Au Sénégal, le taux de chômage est de 19,5% en 2023 et est légèrement plus élevé en milieu urbain 20,1% contre 19,0% en zone rurale (ANSD, 2023).

par la méthode « *Echantillonnage volontaire* » dans la mesure où elle consistait à rencontrer des personnes avec des caractéristiques préalablement définies liées à l'âge (18 – 35 ans) et au lieu de résidence (dans la commune durant plus de 5 ans).

Pour la méthode quantitative, les répondants sont uniquement des volontaires qui ont fait l'objet d'un examen pour obtenir un ensemble de caractéristiques adaptées aux objectifs de la recherche (pour notre recherche, les jeunes de la tranche d'âge 18 et 35 ans et résidant dans la commune plus de 5 ans). Pour la méthode qualitative, elle concerne principalement l'administration locale, les élus locaux et quelques jeunes bénéficiaires des projets ou programmes de la commune.

De ce fait, dans la Commune de Pikine Est, 18 quartiers ont été visités, seuls les jeunes ayant entre 18 et 35 ans et le nombre total de jeunes enquêtés sur le terrain est de 292. Compte tenu des réalités du terrain⁷, la répartition du nombre d'enquêtés de départ par quartier en fonction de l'âge et du sexe n'a pas pu être respectée. Finalement avec l'approche volontaire, le nombre d'enquêté diffère d'un quartier à un autre en fonction de la disponibilité et de la libre participation. Pour l'approche qualitative, nous avons réalisé 8 interviews avec la municipalité et 5 entretiens avec quelques rares bénéficiaires trouvés sur le territoire.

L'analyse des connaissances, appréciations et perceptions des jeunes, sur la politique d'employabilité et sur les projets de développement socioéconomique de la Commune de Pikine Est est faite à travers des données recueillies sur le terrain qui vont ensuite être traitées, analysées et interprétées. Le traitement des données et les résultats sont obtenus par l'entremise du logiciel *Kobocollect* qui nous a permis de réaliser des graphiques et de ressortir des tableaux de tris croisés avec une bonne qualité de représentation. *Kobocollect* nous permis aussi de concevoir des graphiques explicites et illustratifs qui sont accompagnés par des extraits de verbatim issus de l'analyse de contenu des entretiens.

⁷ Il y'a les cas de refus surtout pour les jeunes filles qui considèrent que les actions de la mairie sont purement politiques et elles ne sont pas trop intéressées.



Tableau 1: Répartition des questionnaires distribués dans les différents quartiers de Pikine Est

Commune	Quartiers	Nombre de questionnaires	Age			Sexe	
			18 - 24	24 - 29	30 - 35	F	M
Pikine Est	Wakhinane I	7	2	3	2	2	5
	Wakhinane II	9	3	4	2	3	6
	Wakhinane III	11	4	5	2	3	8
	Champ de courses I	17	5	9	3	5	12
	Cité Serigne Mansour Sy	34	12	17	5	6	28
	Icotaf	5	2	2	1	2	3
	Allées Coursins I	10	3	5	2	4	6
	Allées Coursins II	22	6	12	4	6	16
	Champ de courses II	12	3	7	2	4	8
	Champ de courses III	14	4	8	2	6	8
	Cité pépinière	29	9	16	4	6	23
	Cité Stade I	11	4	5	2	4	7
	Cité Stade II	10	3	5	2	3	7
	Cocotier	25	8	13	4	6	19
	Fass Marigot I	24	8	13	3	4	20
	Touba Champ de courses	16	5	8	3	4	12
	Touba Diacksao	15	5	8	2	5	10
	Zone artisanale	21	10	8	3	5	19
Total	18	292	94	150	48	78	214

Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

2- Résultats de la recherche

Les résultats de la recherche portent sur la connaissance des programmes de formation et des programmes de financement de la commune PE par les jeunes. Ils consistent aussi à aborder l’appréciation des jeunes des programmes de formations et de financement de la municipalité.

2-1- Connaissance des programmes de formation de la commune par la jeunesse

Ces programmes sont l’une des options phares de la commune dans sa politique de promotion de développement économique, car, selon un adjoint au maire, « doter les

jeunes d'un métier et d'un savoir-faire leur permet de gagner de l'argent pour eux et pour leur famille ». C'est pourquoi nous avons interrogé les jeunes de la commune de PE pour voir quels sont leurs niveaux de connaissance et d'information sur les différents programmes de formation offerte par la mairie.

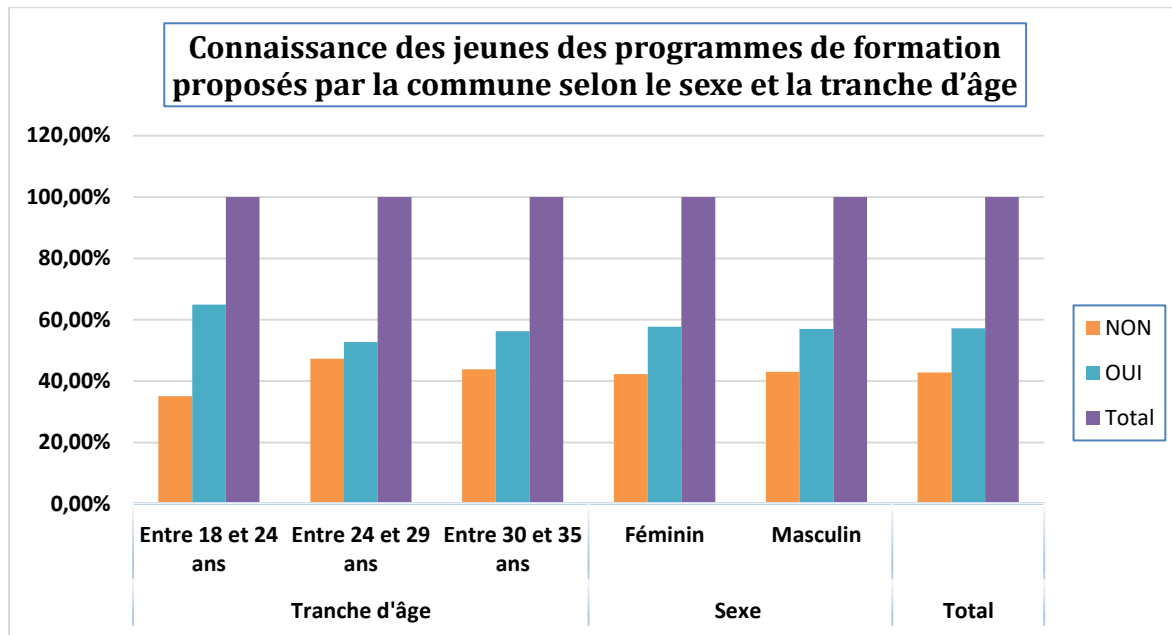
Tableau 2 : Connaissance des jeunes des programmes de formation proposés par la commune selon le sexe et la tranche d'âge

Connaissance des jeunes des programmes de formation proposés par la commune selon le sexe et la tranche d'âge							
N=292		Tranche d'âge			Sexe		Total
		Entre 18 et 23 ans	Entre 24 et 29 ans	Entre 30 et 35 ans	Féminin	Masculin	
NON	Effectif	33	71	21	33	92	125
	%	35,1%	47,3%	43,8%	42,3%	43,0%	42,8%
OUI	Effectif	61	79	27	45	122	167
	%	64,9%	52,7%	56,3%	57,7%	57,0%	57,2%
Total	Effectif	94	150	48	78	214	292
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

Les résultats montrent que la tranche d'âge 18 – 23 ans maîtrise plus les programmes de formation de la mairie avec 64,9% de oui contre 35,1%. Pour les tranches d'âge 24 – 29 ans et 30 – 35 ans, il y'a une légère domination du oui avec respectivement 52,7% et 56,3% de réponses favorables contre 47,3% et 43,8% de réponses négatives par rapport à la connaissance des programmes de formation de la commune. Les jeunes de 18 – 23 ans ont généralement quitté l'école avant la fin du cycle secondaire. Ils sont entre l'âge du dépassement d'apprentissage d'un métier et le problème d'accès du niveau supérieur. C'est pourquoi ils s'intéressent à ces offres de formation qui leur permettent d'avoir des qualifications professionnelles. En plus, dans ces programmes de formation, la Commune de PE accorde une certaine importance à cette catégorie d'âge. Ainsi, un conseiller technique du maire déclare :

« On s'est rendu compte qu'un métier peut nourrir son homme, si tout se passe bien. C'est pour cette raison qu'on a fait bénéficier aux jeunes de diverses formations. Ces dernières sont concernées par des jeunes qui ont quitté l'école avant la fin du cycle secondaire. Les jeunes qui ont été formés en informatique, ceux qui ont été formés en énergie renouvelable et ceux qui ont été formés en coupe-couture, en design, etc. »

**Graphique 1** : Connaissance des jeunes des programmes de formation de la commune

Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

Mais même si une bonne partie des jeunes de PE ont une bonne connaissance des programmes de formation de la commune, un nombre non négligeable de jeunes ignore les offres de formation de la municipalité destinée à la jeunesse en quête de métier, de qualification et de savoir-faire, car au total, 42,8% des répondants ne sont pas au courant des programmes de formation. Ainsi la municipalité doit intensifier sa communication pour permettre l'accessibilité des informations sur ses offres de formation. Les femmes ont le même pourcentage de réponses favorables que les hommes avec environ 57% de oui contre environ 42% de réponses négatives. Cette situation montre qu'aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la mairie doit faciliter l'accès à l'information sur ces programmes de formation dont les principales cibles sont les jeunes. Ainsi, soit les jeunes n'ont pas trop d'informations sur les programmes de formation offerts par la commune, soit ils ne s'intéressent pas trop aux programmes de renforcement de capacités de la mairie.

2-2- Connaissances des programmes de financement de la commune destinés aux jeunes

Il est question ici de savoir si les jeunes de la commune sont au courant des programmes de financement de la mairie en faveur surtout des porteurs de projet. Il s'agit du programme de financement pour la mise en place des start-up avec d'importants financements, du programme de financements pour l'installation des entreprises en énergie renouvelable, des fonds destinés aux femmes et aux jeunes filles, etc.

Tableau 3 : Connaissance des jeunes des programmes de financement ou d'appui financier de la commune selon le sexe et la tranche d'âge

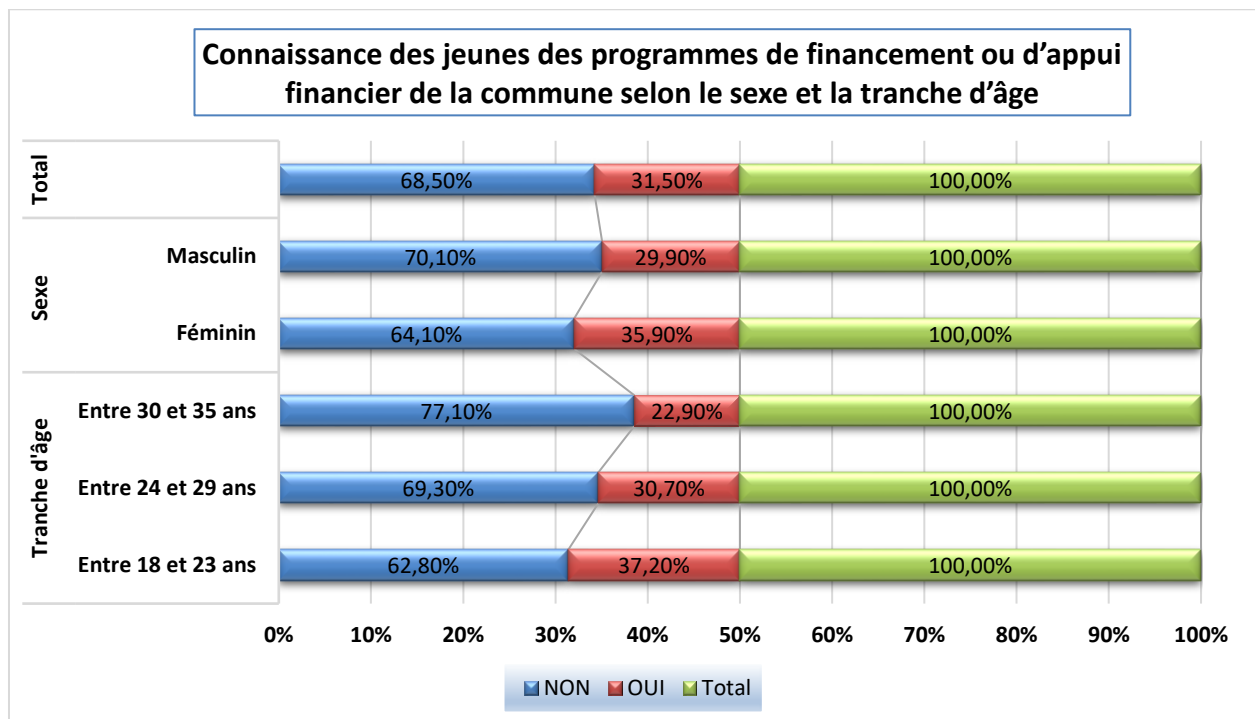
Connaissance des jeunes des programmes de financement ou d'appui financier de la commune selon le sexe et la tranche d'âge							
N=292		Tranche d'âge			Sexe		Total
		Entre 18 et 23 ans	Entre 24 et 29 ans	Entre 30 et 35 ans	Féminin	Masculin	
NON	Effectif	59	104	37	50	150	200
	%	62,8%	69,3%	77,1%	64,1%	70,1%	68,5%
OUI	Effectif	35	46	11	28	64	92
	%	37,2%	30,7%	22,9%	35,9%	29,9%	31,5%
Total	Effectif	94	150	48	78	214	292
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

Sur ce point, la quasi-totalité des jeunes de PE interrogés ignorent l'existence de ces programmes d'appui financier de la commune destinés à la jeunesse, plus particulièrement aux porteurs de projet. Dans toutes les catégories d'âge, la grande majorité des interviewés sont unanimes sur le non, avec 62,8% pour la catégorie d'âge 18-23 ans, 69,3% pour la tranche d'âge 24-29 ans et 77,1% pour la catégorie d'âge 30-35 ans. Cette dernière, qui a ainsi le pourcentage de non le plus élevé, constitue une portion de la jeunesse qui a plus besoin d'accompagnement financier et d'insertion professionnelle. Ils s'intéressent aux politiques de développement économique de la commune, mais ne sont pas au courant de l'octroi de financement de la mairie en faveur des jeunes porteurs de projet.

D'ailleurs, la forte majorité des jeunes enquêtés conforte cette tendance d'ignorance, de manque de connaissance, d'absence d'information sur les programmes d'appui financier de la commune en faveur des porteurs de projet. Sur les 292 jeunes interrogés, 200 disent ignorer cette politique de la commune, contre 92 qui déclarent être au courant.

Sur le nombre de femmes enquêtées, une large majorité affirme son manque de connaissance des opportunités de financement des projets des jeunes par la mairie, avec 64,1% de non contre, 35,9% de oui. Il en est de même du côté des hommes qui affichent un pourcentage de 70,1% de non, contre 29,9% de oui. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des jeunes ne pense pas que la mairie peut leur apporter ces opportunités de financement ou un appui financier pour la réalisation de leur projet. D'autres jeunes croient fermement que les actions de la mairie sont purement et simplement politiques, elles se réalisent en fonction du clientélisme politique. C'est pour cette raison qu'ils ne s'intéressent pas aux activités de la mairie et aux stratégies politiques de la commune.

**Graphique 2 : Connaissance des jeunes des programmes de financement**

Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

Ainsi, seule une petite portion de jeunes enquêtés est au courant des opportunités de financement, d'appui financier de la commune en faveur des jeunes porteurs de projet. Les pourcentages de oui tournent entre 20 et 35%, ce qui montre que la mairie de PE doit faire des efforts sur l'accès à l'information des jeunes par rapport aux opportunités de financement de création d'emploi et surtout d'auto-emploi. Mais elle doit accentuer ces efforts surtout sur la perception des jeunes, sur les clichés des jeunes qui considèrent que les activités et actions de la commune suivent une logique d'ordre clientéliste.

2.3- Appréciation des programmes de formation de la commune par les jeunes

Nous allons voir ici comment les jeunes de Pikine Est apprécient les programmes de formation de la mairie visant l'employabilité, l'emploi et l'auto-emploi. Nous avons en effet essayé de mesurer le niveau de satisfaction de la jeunesse par rapport aux offres de formation professionnelle de commune.

Tableau 4 : Appréciation par les jeunes des programmes de formation proposés par la commune selon la tranche d'âge et le sexe

Appréciation par les jeunes des programmes de formation proposés par la commune selon la tranche d'âge et le sexe							
N=292		Tranche d'âge			Sexe		Total
		Entre 18 et 23 ans	Entre 24 et 29 ans	Entre 30 et 35 ans	Féminin	Masculin	
Neutre	Effectif	6	12	3	9	12	21
	%	6,4%	8,0%	6,3%	11,5%	5,6%	7,2%
Pas du tout satisfait	Effectif	10	33	11	10	44	54
	%	10,6%	22,0%	22,9%	12,8%	20,6%	18,5%
Pas satisfait	Effectif	28	53	13	18	76	94
	%	29,8%	35,3%	27,1%	23,1%	35,5%	32,2%
Satisfait	Effectif	45	44	18	40	67	107
	%	47,9%	29,3%	37,5%	51,3%	31,3%	36,6%
Tout à fait satisfait	Effectif	5	8	3	1	15	16
	%	5,3%	5,3%	6,3%	1,3%	7,0%	5,5%
Total	Effectif	94	150	48	78	214	292
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

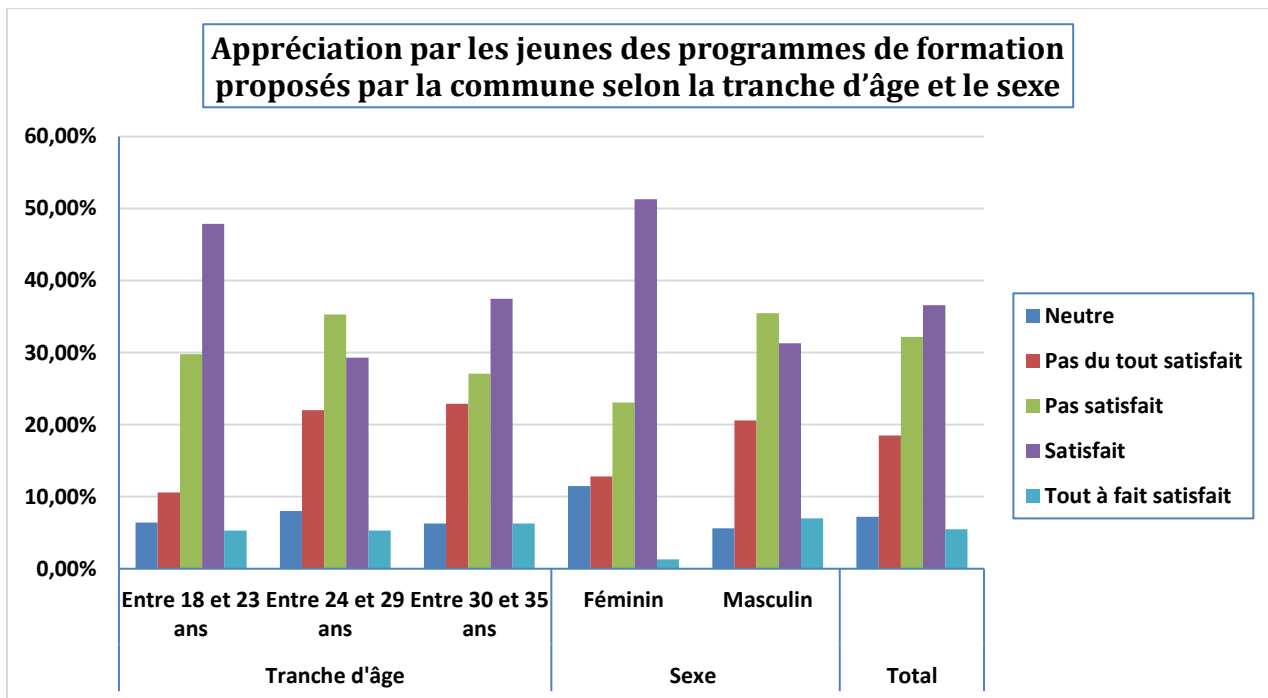
Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

Les résultats montrent que sur toutes les tranches d'âges de jeunes interrogés, seule la catégorie d'âge 18 - 23 ans a plus de 50% de satisfaits sur les programmes de formation de la commune destinés aux jeunes en quête de métier de savoir-faire et de qualification professionnelle avec respectivement 47,9% de satisfaits et 5,3% de tout à fait satisfaits. C'est d'ailleurs la tranche d'âge la plus ciblée par les politiques de formation de la mairie, contrairement aux autres tranches d'âge des 24-29 ans et 30-35 ans, qui ne sont pas trop satisfaits des programmes de formation professionnelle de la commune avec respectivement 57% et 50% d'insatisfaits. Ajoutés au pourcentage des neutres qui est entre 6 et 8% des interviewés, nous pouvons dire que les jeunes de PE, dans l'ensemble, n'apprécient pas positivement les politiques de formation professionnelle offerte aux jeunes pourvoyeurs d'emploi et d'auto-emploi.

Dès lors, ce manque de satisfaction s'explique en grande partie par le manque de suivi et d'accompagnement financier du jeune pour faciliter son insertion professionnelle par l'auto-emploi ou par la concrétisation de son projet. C'est pourquoi une forte proportion des jeunes interrogés dit apprécier en tant que telle l'idée de la mise à leur disposition des formations professionnelles, mais celles-ci doivent être un processus, elles doivent être accompagnées par une incubation, par un financement conséquent ou par une insertion dans une entreprise partenaire de la commune.



Graphique 3 : Appréciation des programmes de formation de la commune par les jeunes



Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

Pour les femmes, 52,6% de répondantes sont satisfaites des programmes de formation offerts par la mairie, contrairement aux hommes, avec environ 55% d'insatisfaits. Ce taux de satisfaction des femmes sur les politiques de formation de la commune destinées à la jeunesse peut s'expliquer par un suivi financier ou une obtention de financement des bénéficiaires de deux programmes de la commune d'insertion professionnelle destinés aux femmes et aux handicapées. Ces programmes ont été bien appréciés par les femmes, même si elles souhaitent la prochaine fois une augmentation des coûts de financement.

2.4- Appréciation des programmes de financement de la commune par les jeunes

Ici, nous nous intéressons aux programmes de financement de la Commune de PE accordés aux jeunes porteurs de projet, aux programmes d'accompagnement de la commune axé sur la facilitation de l'accès aux financements des jeunes auprès de la DER, des SFD, etc. Nous cherchons l'appréciation des jeunes sur ces différentes politiques de développement économique de PE visant la création d'emplois, la création de richesses et la promotion de l'employabilité.

Tableau 5 : Appréciation des jeunes des programmes de financement ou d'appui financier de la commune selon la tranche d'âge et le sexe

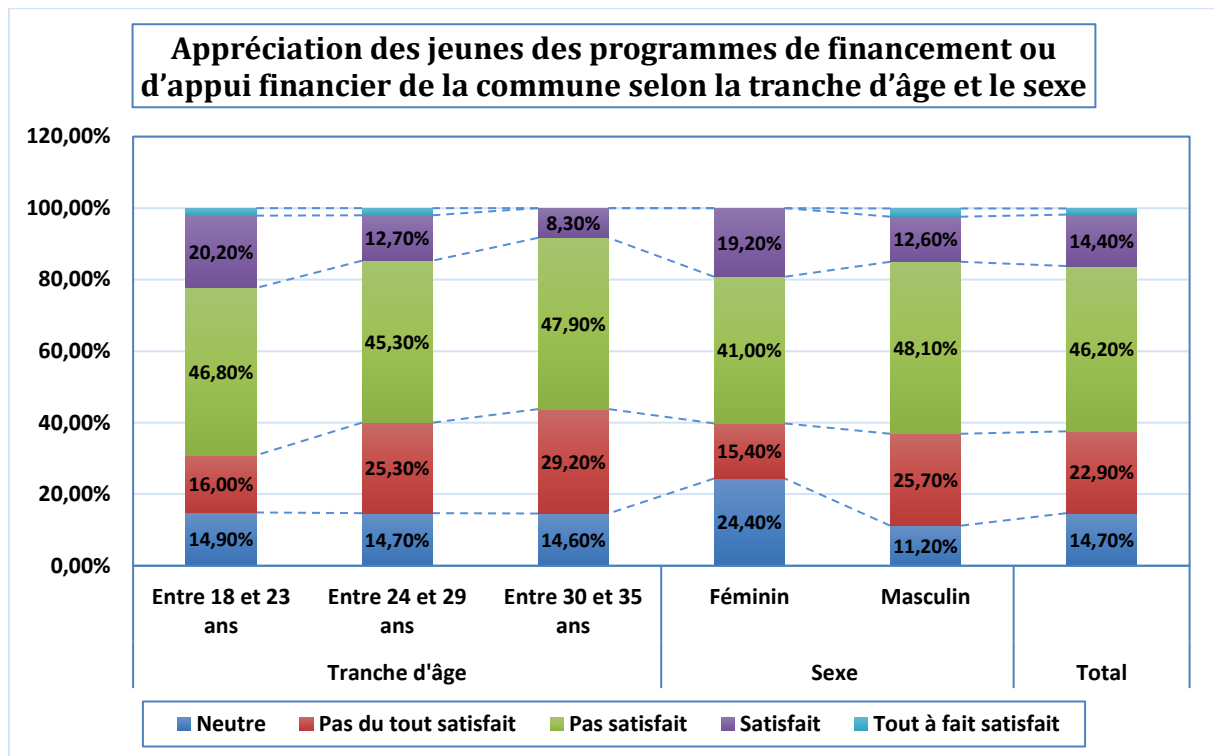
Appréciation des jeunes des programmes de financement ou d'appui financier de la commune selon la tranche d'âge et le sexe							
N=292		Tranche d'âge			Sexe		Total
		Entre 18 et 23 ans	Entre 24 et 29 ans	Entre 30 et 35 ans	Féminin	Masculin	
Neutre	Effectif	14	22	7	19	24	43
	%	14,9%	14,7%	14,6%	24,4%	11,2%	14,7%
Pas du tout satisfait	Effectif	15	38	14	12	55	67
	%	16,0%	25,3%	29,2%	15,4%	25,7%	22,9%
Pas satisfait	Effectif	44	68	23	32	103	135
	%	46,8%	45,3%	47,9%	41,0%	48,1%	46,2%
Satisfait	Effectif	19	19	4	15	27	42
	%	20,2%	12,7%	8,3%	19,2%	12,6%	14,4%
Tout à fait satisfait	Effectif	2	3	0	0	5	5
	%	2,1%	2,0%	0,0%	0,0%	2,3%	1,7%
Total	Effectif	94	150	48	78	214	292
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

Les résultats montrent que plus de 60% des différentes catégories d'âge sont plutôt insatisfaits des programmes de financement de la commune avec 62,8% pour les 18 - 23 ans, 75,6% des 24 - 29 ans et 77% pour les 30 - 35 ans. Ainsi, une bonne partie des jeunes interviewés n'est pas satisfaite des programmes de financement de la commune. C'est environ 20% des jeunes de 18 - 23 ans qui ont apprécié positivement les politiques de financement des porteurs de projet de la commune contre 14,7% de 24 - 29 ans et 8,3% de la tranche d'âge 30 - 35 ans. Que ce soit du côté des hommes ou des femmes, les résultats restent négatifs avec, respectivement, un taux de plus de 70% et de plus de 55% d'insatisfaits. Cette situation se comprend dans la mesure où la Commune de Pikine Est accorde rarement des financements très importants aux porteurs de projet et pour la plupart accorde des financements à un nombre très limité. Ainsi, une bénéficiaire déclare : « Le projet est intéressant, nous avons bénéficié de formation et d'un accompagnement financier, mais ce sont de petits financements. Si on avait d'importants financements, des sommes conséquentes, on pourrait agrandir notre business et engranger beaucoup de bénéfices. »



Graphique 4 : Appréciation des programmes de financement de la commune par les jeunes



Source : Enquête de terrain réalisée par nous-mêmes, 2023

C'est pour cette raison que la plupart des jeunes interrogés ne sont pas satisfaits des programmes de financement de la commune destinés aux jeunes. En outre, plusieurs jeunes ont la perception selon laquelle c'est le clientélisme politique et le favoritisme qui sont privilégiés sur la sélection des bénéficiaires de ces programmes de financement. Nous avons constaté un taux assez important de neutralité de certains enquêtés qui tourne environ autour de 15 et 25%. Cette neutralité peut s'expliquer par un manque d'information sur les programmes et politiques de la commune, mais surtout par un manque d'intérêt à l'endroit des activités et actions de la mairie qu'ils jugent politique. D'ailleurs, le total des enquêtés neutres sur la question des programmes de financement de la commune avoisine les 15% de même que pratiquement le pourcentage des jeunes satisfaits des politiques d'appui financier de PE en faveur des porteurs de projet.

En résumé, les résultats montrent clairement le niveau de satisfaction ou d'insatisfaction des jeunes de la Commune de PE sur les politiques d'appui financier de la municipalité en faveur des porteurs de projet. Le pourcentage des non satisfaits accompagnés du pourcentage des pas du tout satisfaits est largement supérieur, avec plus de 70% des réponses négatives, contre un taux compris environ entre 15 et 25%. Cette situation montre que dans toutes les catégories d'âge et quel que soit le sexe, les jeunes de PE n'apprécient pas positivement les programmes d'appui financier offerts aux jeunes par la Commune de PE. Ils n'ont pas senti majoritairement la présence et l'existence de ces types de programmes d'accompagnement des porteurs de projets.

3- Discussion

Cet article pose la problématique de l'impact des politiques publiques sur les populations, mais aussi de l'évaluation des projets, programmes de développement des CT. Il évoque également la question des stratégies de développement socio-économiques des CT sénégalaises sur le territoire. La commune de PE s'appuie sur l'approche des zones d'activités mais n'est pas dans une logique d'« attirer les activités économiques nouvelles dans les territoires » (Demazière, 2000). Elle est plus dans la création d'emploi que dans la création de richesses sur le territoire. Par exemple, les jeunes filles bénéficiaires d'une formation en coupe-couture et d'un accompagnement financier de la Commune de PE, ont pratiquement toutes installé leurs entreprises dans le centre commercial de la commune voisine de PE qui propose une location à moindre coût.

Cette situation montre que les bénéficiaires de formation et de financement de la commune n'apportent aucune rentabilité sur le budget de PE, car ils sont installés dans le périmètre communal d'une autre commune où ils mènent leurs activités génératrices de revenus et payent les taxes et impôts locaux dans cette commune d'accueil. Ce qui est pour nous une perte pour PE qui avait investi financièrement sur ces entrepreneurs-là. Mais pour les autorités locales, ce n'est pas une perte, car les bénéficiaires de ces projets d'employabilité sont toujours des résidents de PE ; même s'ils mènent leurs activités génératrices de revenus en dehors de la commune, ils sont toujours des habitants de PE, des fils de la commune. Ainsi, le premier adjoint au maire affirme :

« Quel que soit là où ils mènent leurs activités, ce n'est pas trop méchant parce que l'essentiel, c'est qu'ils vont satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille. Les jeunes bénéficiaires de l'accompagnement de la commune habitent ici, ils habitent ici et ils vont juste aller travailler en dehors de la commune et ils rentrent ici la nuit ».

Pour les décideurs de la commune, le plus important, c'est l'insertion du jeune de PE qui gagne sa vie et prend en charge les besoins de sa famille. Leur option n'est pas d'avoir des retombées sur le territoire ou d'avoir un retour sur investissement, mais la promotion de l'employabilité. Donc, les autorités communales visent la création d'emploi et non la création de richesse sur le territoire. Ce qui fait que l'impact des projets de développement socioéconomique sur le territoire ne se ressent pas trop sur le terrain, même si les bénéficiaires des projets habitant à PE dépensent leur consommation sur le territoire et payent aussi leurs factures sur le territoire. Ainsi, avec leurs coûts de consommation et de paiement de facture d'eau et d'électricité, ils participent à la redynamisation de l'économie locale et un peu à l'augmentation du budget de la commune, car cette dernière perçoit des taxes sur les paiements des factures d'eau et d'électricité. C'est pourquoi un conseiller technique du maire déclare:

« Ils (les bénéficiaires des projets de la commune) habitent à Pikine Est, ils habitent dans la commune, ils rentrent le soir à Pikine Est et ils rentrent avec leurs ressources financières. C'est comme un professeur d'université qui habite à Pikine Est, mais qui travaille à l'université de Dakar, l'essentiel de ces ressources financières est dépensé ici à Pikine. En plus, ils allègent certaines dépenses de leur famille, on peut leur demander de l'aide dans la famille pour acheter des sandales et autres, et avec son activité, il peut dépanner ou acheter lui-même ses propres sandales et satisfaire ses propres besoins. »



Conclusion

La commune urbaine de Pikine Est, dans ses politiques de développement socioéconomique, s'oriente prioritairement sur la création de nouveaux emplois et sur la lutte contre le chômage, en formant, accompagnant et finançant les porteurs de projets. Mais les résultats de cette stratégie politique sont très mitigés, voire très limités sur le terrain. Sur une multitude de jeunes bénéficiaires des projets de la commune axés sur la formation, le financement et l'employabilité, peu de jeunes ont été trouvés sur le terrain en train de mener des activités génératrices de revenus sur le territoire, d'où la question du faible impact de ces projets de promotion d'emploi et d'employabilité sur le territoire. Avec toutes les énergies déployées et les moyens financiers consentis, la (re)dynamisation du territoire par la mise en place des activités génératrices de revenus (des entreprises), la promotion de l'entrepreneuriat privé local et le développement de l'employabilité de la population (Ly, *op. cit.*) n'a pas produit de fameux résultats.

La plupart des porteurs d'initiatives, une fois formés et financés, installent leurs unités de production ou mènent leurs activités économiques en dehors du territoire de Pikine Est. Ce qui est un manque à gagner pour PE qui ne bénéficie quasiment pas des retombées fiscales de l'exécution des porteurs de projet accompagnés, formés et financés. Les emplois créés, par exemple, par une entreprise ou une structure marchande installée dans une commune urbaine, ne sont pas forcément ou majoritairement occupés par les habitants de ladite commune, voire des communes limitrophes (Mingou, 2011). En outre, la politique de développement socioéconomique de PE oublie et ne tient pas compte ceux qui mènent déjà leurs activités génératrices de revenus sur le territoire (les développeurs) pour l'agrandissement et le développement des activités économiques. Or, ces derniers sont les pourvoyeurs d'emplois et de recettes fiscales qui doivent être privilégiés, c'est une manière de considérer le territoire comme un acteur « qui a des potentialités qu'il propose »⁸.

Par ailleurs, l'article soulève aussi la question de la localisation de l'emploi et de la mobilité interterritoriale qui engendre un débat entre élus locaux et chercheurs. Pour les uns (élus locaux notamment), les zones d'activités économiques constituent des pôles d'emploi primordiaux⁹ pour les populations habitant des communes où elles se situent ou qui les aménagent, alors que pour les autres (les chercheurs tels que

⁸ Suzanne Savey 2008, « Espace. Territoire. Développement local », in *Cahiers Options Méditerranéennes*, volume 3 (2008), p. 39-41.

⁹ Selon Demazière, c'est ce qui explique, en France, cette pratique très répandue qui pousse presque chaque commune à chercher à avoir sur son territoire une zone d'activités économiques et attirer des entreprises. Pour Demazière, les communes, en particulier les collectivités territoriales, en général, appréhendent les zones d'activités comme des joyaux économiques, notamment en matière de lutte contre le chômage, ce qui explique le recours fréquent à ce mode d'aménagement, quant à leurs interventions économiques. Nous reviendrons sur ces questions dans le chapitre suivant, quand nous allons étudier les stratégies de développement économique des communes.

Demazière (2004 et 2005) et Pecqueur (2000), ce n'est pas forcément le cas¹⁰ puisque, du fait de la mobilité interterritoriale et du changement de contexte économique urbain, ces emplois que les élus locaux escomptent pour leurs habitants, en investissant massivement dans les zones d'activités, peuvent revenir à d'autres populations, habitant parfois loin des communes abritant ou aménageant ces zones (Mingou, *op cit.*). Cette configuration s'applique dans le contexte africain et sénégalais où les limites des territoires communaux s'imbriquent. En plus, les communes urbaines ont généralement des problèmes d'espace pour pouvoir faire des aménagements en faveur des activités économiques pourvoyeuses d'emplois et de recettes fiscales.

Références bibliographiques

- ANSD. 2023. « Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal ». Troisième trimestre 2023. Ministère de l'économie du plan et de la coopération, décembre 2023.
- DAVEZIES Laurent. 2002. Le développement local revisité. Séminaires « Entrepreneurs, Villes et Territoires » : séance du 3 avril 2002, organisés par des « l'Association des Amis de l'Ecole de Paris du Management ». Ecole de Paris du Management.
- DEMAZIÈRE Christophe. 2005. « Les interventions économiques des villes ». In Cahiers français n° 328, 2005 : Villes et territoires, p. 59-65.
- DEMAZIÈRE Christophe. 2004. « Les interventions économiques des collectivités locales ». In Cahiers français n° 318, 2004 : Décentralisation, Etat et territoires, p. 30-34.
- DEMAZIERE Christophe. 2000. Entreprises, développement économique et espace urbain, Economica, Paris.
- LEBLANCHE Philippe et GUENANCIA Nathalie Bréger. 2002. « Les zones d'activités : stratégies d'aménagement et de développement ». Dossier d'experts n° 343, Voiron, La lettre du cadre territorial.
- LY Ousmane. 2018. Fiscalité locale et dynamiques de promotion du Développement Economique Local (DEL) au Sénégal : analyse des stratégies de mobilisation des ressources fiscales dans les communes de Saint-Louis de Saint et Kolda. Thèse de doctorat Université Gaston Berger de Saint-Louis.
- MINGOU Christian Nala. 2011. Impôts fonciers locaux et stratégies de développement territorial : le cas du foncier bâti communal en France. Thèse de doctorat d'Université Paris-Est.
- NDIAYE Sambou. 2016. « Le développement économique local au Sénégal : configuration et dynamiques ». Revue Sénégalaise de sociologie, UGB.
- PECQUEUR Bernard. 2000. Le développement local pour une économie des territoires, 2ème édition, Syros, Paris.
- SAVEY Suzanne. 2008. « Espace. Territoire. Développement local ». In Cahiers Options Méditerranéennes, volume 3 (2008), p. 39-41.
- TALANDIER Magali et DAVEZIES Laurent. 2009. « Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés ». Collection Recherche du PUCA n° 198, 144 pages.

¹⁰ Pecqueur, abordant cette question dans *Développement local* (2ème édition, 2000), parle, à propos des zones d'activités économiques, en matière de création d'emplois pour les communes qui les aménagent, d'une efficacité à la fois « discutable et ambiguë » (p. 111).